



ASSOCIATION TUNISIENNE
DES ÉCONOMISTES

**15^{ème} Conférence annuelle de l'ASECTU
12-13-14 juin 2019**

APPEL A COMMUNICATIONS

**Accélération de la transition énergétique : révolution
numérique, subventions publiques et décentralisation**

Hôtel Méhari Hammamet

Argumentaire

Désignant l'ensemble des changements nécessaires pour réduire la pollution et la consommation d'énergie, la transition énergétique exige le passage d'un modèle énergétique basé essentiellement sur la valorisation des énergies fossiles à un autre modèle plus respectueux de l'environnement grâce à l'investissement dans les énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse, etc.). Aujourd'hui, tous les acteurs institutionnels et économiques sont concernés par cette transition en utilisant efficacement les ressources énergétiques disponibles et en luttant fermement contre la précarité énergétique. Pour cela, la transition énergétique doit relever plusieurs défis :

- **Économique** : réduire la dépendance énergétique, créer de l'emploi et gagner en compétitivité ;
- **Social** : contrôler le prix de l'énergie pour lutter contre la précarité ;
- **Régional** : favoriser les productions décentralisées où chaque région/territoire/localité adaptera ses moyens de production d'énergie selon ses spécificités climatiques et ses besoins ;
- **Écologique** : diminuer concomitamment les émissions de gaz à effet de serre et leurs effets néfastes sur l'environnement et la santé publique ;
- **Technologiques** : favoriser le recours aux technologies numériques à même d'offrir des solutions performantes pour gérer efficacement la consommation. Ces technologies devraient permettre l'éclosion d'un modèle énergétique intelligent (en référence au *smart models*) de plus en plus réseauté, connecté, interactif, proche des citoyens, des territoires et largement décarboné.

Partant de ce contexte, l'idée est de débattre de la question suivante : comment serait-il possible de concilier entre l'ambition d'atteindre un niveau de consommation raisonnable et l'impératif pour chaque pays d'obtenir, un tant soit peu, son indépendance énergétique ? Cela exige la mise en place, dans le cadre d'une démarche collective et inclusive, d'un mécanisme de coordination entre l'ensemble des acteurs aussi bien les institutions gouvernementales, les collectivités territoriales, les grandes entreprises industrielles, les PME, les startups que les consommateurs.

L'autre volet de la transition énergétique qui mérite un réexamen profond est celui des mutations qui affectent l'écosystème lié à tout modèle énergétique. A vrai dire, cette transition énergétique impose inéluctablement le passage d'un système centralisé où l'énergie est produite en grande quantité par un nombre réduit d'entreprises de taille grande à un mode dual intégrant un plus grand nombre de producteurs. Rien n'empêche désormais les particuliers, les entreprises et les établissements publics de produire conjointement de l'électricité et partager leur consommation. Ils peuvent aussi commercialiser tout excédent énergétique dans d'autres régions. Si le cadre institutionnel et réglementaire est propice, il est même envisageable d'inciter à l'autoconsommation. Toute la question est comment réorganiser le marché de l'énergie à la lumière de ces mutations profondes.

Il n'en demeure pas moins qu'il est nécessaire de comprendre comment la transformation numérique ou digitale est susceptible d'accélérer la transition énergétique dans les pays où les

producteurs d'énergies dépensent 20% de leur investissement annuel dans la digitalisation de leurs activités. N'est-il pas vrai que la révolution numérique a été l'occasion de conduire les principaux acteurs du marché énergétique à repenser l'exercice de leurs métiers. Grâce aux *Smart grids*, les réseaux d'électricité deviennent intelligents en ajustant les flux d'électricité entre fournisseurs et consommateurs selon le niveau de l'offre et la demande exprimées sur le réseau. De même, la technologie *Blockchain* pourrait être utilisée dans le secteur de l'énergie. Elle permettrait de réduire les coûts de commercialisation, d'accélérer la vitesse de transactions et de vendre de l'énergie sans passer par des intermédiaires, et ce de manière fiable et sûre. Enfin, la révolution digitale de l'énergie pourrait offrir aux villes et aux territoires de nombreuses opportunités d'amélioration de leur gestion de l'énergie à travers la notion des *Smart Cities*. Dans de telles villes, les économies d'énergies ne devraient-elles pas être intégrées dans les politiques locales ?

Par ailleurs, plusieurs pays en développement observent un déficit énergétique qui ne cesse de se creuser. Pour atténuer la montée du prix de l'énergie fossile à l'échelle mondiale, ces pays sont contraints d'augmenter les dépenses des subventions énergétiques, au risque de fragiliser leurs finances publiques. Ce type de dépenses pèse non seulement lourdement sur le budget de l'État, mais crée aussi des distorsions dans la formation des prix de l'énergie. En ne reflétant pas correctement les coûts d'approvisionnements, le prix subventionné des énergies fossiles risque d'encourager la consommation et d'entraver l'émergence de nouvelles sources d'énergies dont les coûts de production sont onéreux à leurs premiers stades de développement. Il va falloir se pencher sur la question de la tarification des différentes formes d'énergies, leurs fiscalités ainsi que les instruments de financement qui leur sont nécessaires dans le cadre d'une transition énergétique qui constitue un cadre logique et cohérent à une telle problématique.

Enfin, il convient également de préciser que les approvisionnements extérieurs en gaz & pétrole érodent les réserves en devises des pays importateurs et exercent une pression de plus en plus forte sur le cours de leur monnaie domestique. La détérioration du taux de change crée un effet boule de neige sur la facture énergétique, le niveau des subventions publiques et le déficit budgétaire. En conséquence, il est impératif de se demander comment la stratégie nationale de réduction de la demande primaire en énergie pourrait intégrer comme critère de performance de cette politique les effets de ces économies sur la balance des paiements et le déficit public.

La conférence annuelle se déroulera sur trois journées du 12 au 14 juin 2019 à l'hôtel Méhari à Hammamet (Tunisie). 16 sessions parallèles et trois sessions plénières seront prévues pour que chercheurs, décideurs et opérateurs publics impliqués puissent présenter et discuter autour du thème « Accélération de la transition énergétique : révolution numérique, subventions publiques et décentralisation ».

ECOLE DOCTORALE

Parallèlement à cette conférence, une école doctorale (ED) sera organisée au profit des doctorants. L'objectif sera de permettre des échanges scientifiques et intellectuels, entre les doctorants eux-mêmes et avec les professeurs des universités. Cette ED permettra aussi d'apporter une ouverture internationale

pour les chercheurs des pays Maghrébins, notamment dans le cadre d'actions de coopération conduites avec des Établissements d'Enseignement Supérieur ou Centres de recherche. Elle se déroulera sous la forme :

- 1) D'ateliers méthodologiques
- 2) Et de présentation des travaux de thèse.

Thèmes prévus pour les sessions parallèles (*)

1. Croissance économique et inclusion
2. Développement régional et incitations aux investissements
3. Economie de l'innovation
4. Economie internationale, IDE et accords commerciaux
5. Economie non mesurable et informalité
6. Economie numérique
7. Energie et développement durable
8. Le Partenariat Public-Privé dans le secteur énergétique
9. Financement et Intégration Régionale de l'Energie
10. Institutions et qualité de la gouvernance
11. Macroéconomie et crises financières
12. Microéconomie et théorie des contrats
13. Politique budgétaire
14. Politique de change
15. Politique fiscale
16. Politique industrielle
17. Politique monétaire
18. Politiques d'emploi

Les soumissionnaires sont invités à répertorier leurs papiers (ou projets de papiers) dans l'un des thèmes ci-dessus. Tous les papiers seront évalués par au moins deux référés en respectant le principe de l'anonymat. Les meilleurs papiers seront sélectionnés dans un numéro spécial d'actes de la conférence annuelle qui sera publié par l'ASECTU en septembre 2020.

Les soumissions se font sur le site officiel de l'ASECTU (www.asectu.org) ou en suivant le lien : <http://www.asectu.org/soumissions>

Calendrier et dates à retenir

- Réception des soumissions : **octobre, novembre et décembre 2018**
- Réponses préliminaires sur les soumissions : **15 février 2019**
- Réception des textes complets **01-15 mars 2019**
- Réponse définitive sur les textes complets **15 avril 2019**
- Réception des textes finis et confirmation des participations **05 mai 2019**
- Déroulement de la conférence **12-14 juin 2019**

Contact

Coordinateur général de la conférence 2019 : Hatem SALAH
Email officiel : conference2019.asectu@gmail.com

Comité scientifique :

Adel DHIF (EPT Tunis), Adel BEN YOUSSEF (Univ Sophia Antipolis), Akri BEN SALAH (ISCAE Manouba), Faouzi SBOUI (FSEG Mahdia); Fethi NOURI (FSEG Tunis), Fateh BELAID (CSTB- ENPC, France); Fatma MARRAKCHI CHARFI (FSEG Tunis); Faycal BEN AMEUR (FSEG Tunis), Fethi EL BEKRI (ISCAE); Baccar GHRIB (FSEG Tunis), Foued GABSI (FSEG Sfax); Ghazi BOULILA (ESSEC Tunis); Habib ZITOUNA (FSEG Nabeul); Hafedh BEN ABDENNABI (IHEC Tunis); Hella MEHRI (FSEG Tunis), Haitham JOUMNI (CSTB-Université Paris 13, France); Hatem MHENNI (ESC Tunis); Hatem SALAH (ESC Tunis); Houssein RACHDI (IHEC Carthage); Lamia MkaDEM (FSEG Tunis) ; Maher GASSAB (ESC Tunis); Moez LABIDI (FSEG Mahdia); Moez ELEJ (ISG Tunis), Mohamed Riadh EL FERKTAJI (ESC Tunis), Mohamed AYADI (ISG Tunis); Mahmoud Sami NABI (FSEG Nabeul), Mohamed LAMINE HAMMAS (FSEG Sousse); Mongi BOUGHZALA (FSEG Tunis); Mouez SOUSSI (IHEC Carthage); Mounir SMIDA (FSEG Sousse), Nouri CHTOUROU (FSEG Sfax); Mohamed AROURI (Univ Sophia Antipolis), Rochdi FEKI (ESC Sfax); Rym MOUELHI (ESC Tunis); Mohamed Ali MAROUANI (Univ Paris 1), Rafea M'RAIHI (ESC Tunis), Samir MAKTOUF (FSEG Tunis), Safouen BEN AISSA (FSEG Tunis), Salem KANOUN (ESC Tunis); Sami AOUADI (FSEG Tunis); Sami HAMMAMI (FSEG Sfax); Samir GHAZOUANI (ESC Tunis); Slim DRISS (ESSEC Tunis); Samir ABDELHAFIDH (FSEG Tunis), Sofiane GHALI (ESSEC Tunis); Zouhour KARRAY (ESSEC Tunis), Zouheir BOUCHADDAKH (FSEG Tunis).

Comité d'organisation :

Hatem SALAH, Khaoula MHETLI, Ahmed CHAFFAI, Hajer Riahi, Fatma BRAHEM, Fatma KCHIR,